



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne samedi 11 avril 2020

Organisation de la quarantaine stricte du village Cécila

Depuis le jeudi 9 avril 2020, et suite à l'arrêté préfectoral R03-2020-04-09-001 pris dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, le village de Cécilia sur la commune de Matoury et ses 277 habitants sont placés en quarantaine stricte.

À ce titre, toute entrée et sortie du village est interdite de jour comme de nuit. La gendarmerie fait respecter cette interdiction par une présence continue sur les deux accès du village.

Les services de l'État coordonnent les différents acteurs pour rendre effectif ce confinement, tout en garantissant l'accès aux services essentiels.

La barriérage est effectué par la mairie depuis vendredi matin. La CACL a placé des bacs de récupération de déchets en lisière du village pour permettre la collecte sans pénétrer dans l'enceinte du village.

Un système d'approvisionnement alimentaire a été mis en place, en s'appuyant sur un recueil des besoins par les autorités coutumières du village. Ces distributions concernent également les produits pharmaceutiques et les bouteilles de gaz.

En fonction de ces besoins l'association ADESS prépare les colis, livrés au village par la mairie de Matoury. La CACL finance intégralement ce dispositif et la CTG se tient prête à contribuer à ce système si nécessaire.

La 1^{ère} livraison aura lieu le mercredi 15 avril 2020. En cas de besoin urgent avant cette date, les autorités coutumières sont en lien constant avec le CCAS de Matoury pour organiser des livraisons intermédiaires, comme ce fut le cas dès le samedi 12 avril matin.

Contact presse

**Service Régional de la Communication
Interministérielle**

L'ARS assure le suivi sanitaire de la population par la mobilisation d'une infirmière diplômée d'État (IDE) auprès des habitants infectés ou à risque de l'être. Elle est appuyée dans cette mission par des actions de médiation coordonnée par Guyane Promo Santé. La Croix-Rouge se tient également prête à soutenir l'ARS en cas de besoin.

La médiation auprès des habitants du village a également vocation à présenter le dispositif d'accueil des patients Covid-19 à l'Hôtel du Fleuve de Sinnamary, dédié à la lutte contre la propagation du virus sur le territoire guyanais.

Contact presse

Service Régional de la Communication Interministérielle